



LE TRAIT D'UNION

Dispensé de timbrage
LONS LE SAUNIER—CTC



Directeur de Publication : Dominique BERNER
Mensuel imprimé par nos soins
Commission Paritaire 0614 S 05500
UD – UL – SYNDICATS- ISSN °0241 – 9505

N°313
Décembre 2011

DEPOSE LE 21/12/2011

Prix : 0,15 €

En 2012 il faut **AGIR !!!**

LE 19 JANVIER TOUS ENSEMBLE A L'AG A JURA PARC!!!



SOMMAIRE

- ✓ ACTIONS
- ✓ Solvay
- ✓ 10e Conférence Régionale des Syndicats :
- ✓ AG des Syndicats :
19 janvier Jura Parc
- ✓ Page Indecosa-CGT
- ✓ Kankoihouki



Actions

30 NOVEMBRE : Rassemblement à l'appel des syndicats européens de la Fonction Publique :

Un rassemblement devant la gare de Lons pour dire non à la casse des services publics dans notre département. C'était l'occasion de rappeler que suite aux nouveaux cadencements de la SNCF et de la LGV Est, le Jura perd des créneaux horaires et des TGV au départ et à l'arrivée de Dole. Le 19h 11 du dimanche soir sur l'axe Strasbourg - Lyon est supprimé. Les mobilisations continuent !!!



13 Décembre



CONTRE L'AUSTERITE ET POUR GAGNER UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES

A l'appel de 4 organisations syndicales (CGT, FSU, CFDT, UNSA, SOLIDAIRES), les militants ont rappelé la nécessité d'intervenir pour peser sur le gouvernement, le patronat et refuser de payer la dette, la crise avec pour seul horizon un 3^e plan d'austérité. 150 participants à Dole, Lons et St Claude étaient présents et vont continuer à mobiliser **pour agir en 2012** dans leurs syndicats à partir de leurs revendications propres.



Alizéo doit vivre!!!



Après l'annonce de liquidation judiciaire d'Alizéo le 25 novembre, c'est un sentiment d'amertume, de dégoût pour les 27 salariés (sur 35) qui ont déjà reçu leur lettre de licenciement début décembre. Tout ça parce que les capitaux tant attendus ne sont pas arrivés à temps !!!

Antoine Stafelli, notre délégué CGT tente d'expliquer partout que le projet est viable, que l'industriel est sérieux et que de toute façon le projet verra le jour peut être à Rivesaltes dans le Roussillon là où se trouve un laboratoire Alizéo.

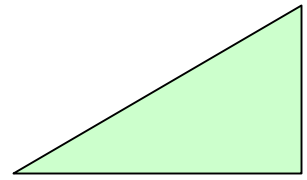
Les commandes sont là et il faudrait seulement 6 à 10 millions d'euros pour décoller. On a la chance d'avoir une main d'œuvre très qualifiée. La CGT constate que les Elus locaux de la majorité n'ont rien fait pour « secouer » l'état et le FSI (Fond Stratégique d'Investissement) véritable bras armé de l'état en matière de financement industriel. La région a versé 66000 euros, le département et la CCBL chacun 43000 euros mais ce n'est pas suffisant. D'ailleurs si le projet ne voit pas le jour à Lons, où va aller cet argent.



Cela prouve que la CGT a raison d'exiger un contrôle systématique des fonds publics donnés aux entreprises pour exiger que les emplois soient créés...

Pour la CGT, il reste un espoir. Il faut que l'état accorde un prêt relais même transitoire pour que les 100 emplois promis et les 200 à terme voient le jour. La lutte continue !!!

HARO SUR LES CE !!!



"Quand on veut tuer son chien..."

Les CE sont régulièrement l'objet de campagnes mettant en cause leur gestion et discréditant leurs élus. Pourtant, ils doivent répondre, avec toujours moins de moyens, aux attentes et aux besoins d'un monde du travail dont le visage a changé. Ce climat de suspicion généralisée envers les CE est injuste et injustifié.

Un article de Michel Scheidt publié dans la [Nouvelle Vie Ouvrière Hors Série spéciale sur les 65 ans des comités d'entreprise](#)

Plusieurs grands comités d'entreprise du secteur public et du secteur privé, notamment ceux gérés par des élus CGT, sont régulièrement la cible de campagnes mettant en cause leur gestion. Leurs besoins de financement, leurs choix, leurs interventions dans le débat public comme dans l'énergie et le transport ferroviaire, tout est prétexte à dénigrement des élus sur le thème de la malhonnêteté et de l'incompétence. Les contrôles légitimes auxquels ils sont soumis sont utilisés pour tenter de les discréditer. Les attaques récurrentes sur leur gestion et leur probité sont maintenant prétextes pour réformer en profondeur ces institutions créées il y a 65 ans par le Conseil national de la Résistance (CNR). La ficelle est un peu grosse. Comme dit l'adage, « quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage » ! D'où ce climat de suspicion généralisée. Au lieu de hurler avec la meute, mieux vaut, nous semble-t-il, valoriser un bilan dont ses artisans peuvent être fiers et regarder les raisons objectives des difficultés de bon nombre de CE et avancer des propositions constructives qui ne dénaturent pas la raison d'être de ces institutions plébiscitées par près 11 millions de salariés (un actif sur deux) auxquels s'ajoutent leurs familles.

Personne ne peut nier l'impact sur les CE d'un contexte économique plombé par une stratégie d'entreprise dont le seul cap est celui de la rentabilité et de la baisse des coûts. Une logique de la terre brûlée qui, à proportion des suppressions d'emplois, laisse exsangues leurs budgets.

Que ce soit pour leur fonctionnement (base légale de 0,2 % de la masse salariale) ou pour la gestion des activités sociales et culturelles (ASC).

Être élu aujourd'hui dans un CE, c'est un peu se retrouver dans la situation d'un VRP multicalques ou d'un robot ménager multifonctions... Il faut être à la fois, gestionnaire, juriste, économiste, expert comptable, assistante sociale, chef du personnel, GO de vacances, père Noël... et aussi, et surtout, syndicaliste avisé !

Des budgets plombés.

Tous les élus le disent. Ils doivent déployer des trésors d'ingéniosité et un investissement de chaque instant pour faire face à la multiplicité et à la diversité de leurs missions. Il est injuste et vain de jeter l'opprobre sur les 32 000 CE et leurs dizaines de milliers d'élus (on compte en moyenne cinq élus titulaires et autant de suppléants par CE). Des élus qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent (chaque CE aurait un budget moyen annuel de 150 euros par salarié, soit 10 euros par mois...) pour répondre aux attentes et aux besoins des salariés qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise et qui sollicitent davantage, non seulement les activités culturelles mais aussi les actions sociales des CE (logement, prêts, bons d'achats...).



LE NOUVEAU SOLVAY : PRODUIRE DE L'ARGENT ET CASSER LES EMPLOIS



Plusieurs CCE, une procédure de droit d'alerte, mais toujours aucune vision sur la stratégie et les orientations de SOLVAY. Le rachat de RHODIA et la réorganisation du nouveau groupe SOLVAY commence à laisser entrevoir des conséquences sur l'emploi, certains « doublons » sont évoqués mais rien n'est dit.

Le duo de présidents fait son show, au pas de course, dans tous les sites répondant à des questions posées à l'avance mais c'est toujours le grand silence sur les orientations futures.

Faites nous confiance c'est le maitre mot de nos dirigeants. Eh bien non ! Le syndicat CGT ne vous fera pas confiance, le plan horizon a montré jusqu'où vous pouviez aller avec des solutions absurdes pour réduire les emplois.

Nous ne sommes pas opposés à l'évolution du groupe, mais celle-ci doit être accompagnée d'un véritable projet industriel, d'investissements dans de nouvelles productions permettant un développement de l'emploi. Au lieu de cela la fusion avec RHODIA risque de se traduire par des rapprochements de certains services qui vont engendrer des suppressions d'effectif.

SOLVAY CONDAMNE POUR FAUTES INEXCUSABLES

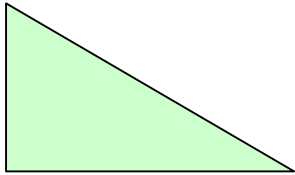
Mardi 6 décembre, le tribunal des affaires de sécurité social (TASS) a rendu son verdict. **Les maladies professionnelles dues au benzène et à l'amiante sont confirmées.**

Les décès de 3 de nos collègues issus de maladies professionnelles sont confirmés et le juge du TASS condamne SOLVAY **pour fautes inexcusables.**

L'action engagée par les familles, soutenue par le syndicat CGT, a été reconnue légitime par le tribunal, la réparation du préjudice subi par la perte d'un père, d'un mari a été prononcée. Les arguments démontrant la responsabilité de SOLVAY ont été retenus.

Ce jugement aurait pu mettre un terme à une douloureuse page de l'histoire de notre site. La direction en a décidé autrement et fait appel à la décision du tribunal montrant ainsi son mépris envers les salariés et leurs familles.

Tout au long de la procédure la direction SOLVAY avait déjà tout mis en œuvre pour gagner du temps, aujourd'hui, elle confirme sa volonté de ne pas accepter une autre logique que la sienne. En niant l'évidence, en masquant la réalité SOLVAY montre son vrai visage. Au moment où l'on parle d'un accord sur la pénibilité, SOLVAY refuse de reconnaître ses responsabilités. La CGT présente aux cotés des salariés qui souffrent, aux cotés des familles à qui on a retiré un être cher, continuera de tout mettre en œuvre pour que les responsabilités soient confirmées, pour que les décès de collègues dus aux manquements et obligations de sécurité permettent une réelle prise en compte des questions de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail, ce qui est loin d'être le cas. **Les profits financiers ne doivent et ne peuvent plus être la priorité.**



10^e CONFERENCE REGIONALE 1er et 2 décembre 2011

Le 1^{er} et 2 décembre 2011 s'est déroulée la 10^e Conférence Régionale à Novillars (Doubs).

Les militants des 4 UD présents ont pu faire le point et échanger sur l'importance de la structure Régionale dans le contexte économique actuel.

De nombreux participants de la Confédération et des fédérations étaient présents pour alimenter les 5 débats proposés au programme des 2 journées de travail.

La situation économique et sociale a lancé cette 10^e Conférence suivi des Enjeux territoriaux au cœur du développement humain durable. Forte des différentes initiatives et mobilisations menées en Franche-Comté lors des Etats Généraux de l'Industrie en 2009, des assises régionales de l'industrie le 29 octobre à Tavaux avec Bernard Thibault et des luttes revendicatives dans les entreprises, la Conférence Régionale décide d'époursuivre sa démarche revendicative (*Résolution 1...*)

Les Services Publics et la réforme territoriale, l'humain au centre de l'économie ont rythmé les débats de l'après midi.

Le vendredi a été l'occasion de réfléchir à la construction des projets revendicatifs sur les bassins d'emploi. L'évolution des nouvelles technologies et les mutations économiques et industrielles, dans un contexte de restructurations permanentes des groupes et du capital, pose avec beaucoup d'acuité les enjeux de la formation professionnelle. La CGT décide de renforcer le collectif régional emploi : (*Résolution 2...*).

Les réformes RGPP-RGPO engagées par le gouvernement Sarkozy donnent lieu à des batailles syndicales importantes pour s'opposer et défendre les services publics de proximité, répondant aux besoins des salariés et des populations. (*Résolution 3...*)

La CGT décide de renforcer les collectifs régionaux, santé, travail et protection sociale – UIT (Union Interfédérale des transports en FC)...

Dans le cadre du travail engagé depuis la dernière conférence régionale, (mise en place d'un premier lieu de dialogue social territorial sur l'Aire urbaine) la Conférence décide : (*Résolution 4...*)

1 : De construire avec les syndicats sur chaque bassin d'emploi des projets revendicatifs territoriaux...

2 : Définir des lieux de dialogue social territorial des lieux de propositions et de revendications utiles aux syndicats...

3 : De s'approprier le dialogue social de l'artisanat pour préparer les élections dans les TPE en 2012...

4 : De poursuivre le dialogue social territorial sur les bassins d'emploi de Besançon, Haut-Jura, l'Arc Jurassien frontalier avec la Suisse, la Haute Saône.

Enfin la Conférence Régionale décide (*Résolution 5...*) de structurer le fonctionnement du comité régional en plaçant sous la co-responsabilité des UD, UL et Professions avec :

Le bureau qui se réunit tous les mois et composé :

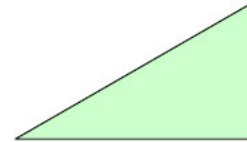
- Du secrétaire régional,
- Des 4 secrétaires d'UD,
- Des animateurs d'activité régionale, (CESER, collectifs régionaux, bassin d'emploi)

La Conférence décide d'organiser la tenue de 4 conférences territoriales actées soit par les congrès UL, UD ou comité départementaux afin de construire des projets revendicatifs sur les bassins d'emploi de l'Aire Urbaine, de Besançon, de la Haute Saône, et du haut Jura...

Après le vote des 5 résolutions, notre camarade Michel Faivre-Picon a été élu Secrétaire Régional succédant à Jacques Bauquier...



Assemblée générale des syndicats



La Commission Exécutive de l'UD du Jura a décidé d'organiser une assemblée générale de tous les syndicats et sections syndicales du Jura le

**Jeudi 19 janvier 2012 de 8 h 30 à 17 H
A JURAPARC à Lons.**

L'ordre du jour envisagé est le suivant :

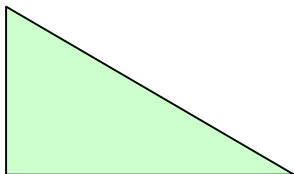
- le point sur l'actualité,
- la mise en œuvre des résolutions du dernier congrès confédéral : où en est-on sur la vie syndicale, sur la réflexion à engager concernant les périmètres des syndicats, etc ?
- Lancement de la campagne CGT pour les élections dans les TPE (très petites entreprises).

Pour une bonne organisation, inscrivez vous auprès de l'UD :
Tél : 03.84.24.43.65 – Fax : 03.84.24.01.39 – Courriel : ud39@cgt.fr

✂.....

NOM	Prénom	Syndicat	REPAS

✂.....



GRAND MEETING NATIONAL ZENITH - 31 JANVIER

**UNE SOUSCRIPTION NATIONALE EST
LANCEE DES MAINTENANT AUX
SYNDICATS DU JURA POUR FINANCER
NOTRE MEETING.**

**L'Objectif est de 80 militants
pour la Franche-Comté.
25 pour notre UD.**

Attention : nombre de places limitées



LOGEMENT SOCIAL- 1%



La CGT ne cautionnera pas la mort du «1 % logement » et le détournement de l'argent des salariés

Les décrets relatifs aux emplois et enveloppes de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction ont été soumis au vote du Conseil national de l'Habitat du 12 décembre.

La CGT a décidé de voter contre et demande au gouvernement de tenir compte de la démocratie sociale, en suivant l'avis négatif émis.

L'État en rackettant 3, 25 milliards d'euros sur les ressources du 1% logement pour la période 2012-2014, afin de financer les agences nationales pour la rénovation urbaine et de l'habitat (ANRU et ANAH), dont les politiques sont pourtant de sa responsabilité, montre son mépris vis-à-vis des organisations syndicales et patronales qui collectent et gèrent ces fonds.

Ces prélèvements condamnent l'existence de l'Association Foncière Logement en tant qu'outil de mixité sociale au sein des quartiers faisant l'objet de programmes de rénovation urbaine. Sa modélisation en SA HLM se traduira par une vente massive d'un patrimoine à valeur de 5 milliards € qui n'irait plus au financement des régimes de retraites AGIRC ARCCO, comme il l'était prévu à sa création.

Enfermé dans une vision dogmatique et libérale, le gouvernement décrète également la disparition des aides à la mobilité professionnelle sous forme de subvention. Avec la suppression des aides directes, mobilité-pass et mobilité-jeunes, c'est 40 000 bénéficiaires par an dont 40 % de jeunes de moins de 30 ans en situation d'embauche qui ne bénéficieront plus de cet accompagnement à la mobilité. Ils viendraient ainsi s'ajouter aux 500 000 personnes en recherche d'emploi qui, ces cinq dernières années, ont dû renoncer à un poste en raison de l'accroissement de leurs dépenses logements qui en auraient résulté.

C'est encore, alors que son montant est déjà limité, l'arrêt de l'aide au financement des travaux pour l'adaptation du logement des personnes handicapées ...

Cette nouvelle ponction, va limiter de façon drastique les possibilités de logement offertes aux salariés des entreprises privées, dans un contexte de hausse vertigineuse du prix des loyers et de l'immobilier, de manque

criant de logements, particulièrement dans les grandes agglomérations. C'est un mauvais coup de plus porté aux salariés qui ont déjà à subir une politique d'austérité, injuste et inefficace, qui s'ajoute à la hausse du taux réduit de TVA de 5,5 % à 7 % ; au plafonnement à 1 % de l'aide personnalisée au logement ou encore à l'augmentation des dépenses de chauffage, résultat de la politique de libéralisation de l'électricité et du gaz.

En détournant les ressources d'Action Logement et en limitant fortement le nombre de salariés qui en bénéficient, en se désengageant de la politique du logement et particulièrement du logement social, en privilégiant par la défiscalisation l'investissement locatif privé et la spéculation, l'État montre malheureusement qu'il n'est plus aujourd'hui le garant du droit au logement pour tous.

Pour répondre aux attentes légitimes des salariés en matière de logement et sortir de la crise, la CGT exige :

l'abrogation de la loi Boutin et le retour à une véritable gestion paritaire d'Action Logement par les acteurs sociaux pour mettre un terme à au désengagement de l'aide aux salariés ;

de doter le « 1% logement » de moyens accrus en élargissement la collecte à toutes les entreprises non assujetties, par la mise en place d'un dispositif spécifique pour la Fonction Publique et en rétablissant en ressources le taux réel de 1% de la masse salariale afin de démultiplier l'effort commun de construction ;

le retour à la contractualisation des actions au lieu de la tutelle de l'État pour contribuer de façon responsable et solidaire aux politiques de rénovation urbaine et de résorption de l'habitat vétuste et insalubre.

La CGT interviendra, en recherchant l'unité la plus large possible, pour que la question du logement, préoccupation majeure des français et des salariés, soit un enjeu pris en compte dans la campagne électorale qui s'est ouverte.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 48 18 80 00

Montreuil, 12 décembre 2011 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr



quand, quoi
où, qui

2011 / 2012

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
19 janvier 2012	Assemblée générale des Syndicats	Jura Parc Lons	Tous les syndicats	
25, 26 et 27 janvier 2012	Formation Egalité Femmes/Hommes + Harcèlement sexuel	LONS	Les militants intéressés	<i>Connaître les droits, les moyens pour gagner l'égalité, les outils pour négocier l'égalité Femmes/Hommes LA 3^{ème} journée sera consacrée à la lutte contre le harcèlement sexuel</i>
20 au 24 février 2012	Formation des élus des Comités d'entreprise	Lons ou Dole Selon les inscrits	Elus CE	<i>Connaître les rôles et les droits des élus CE</i>
6 et 7 février 2012	Rôles et droits des Elus du secteur Privé	Lons	Tous les élus	<i>Formation de base des élus DP/CE/CHSCT</i>

BONNES FETES A TOUS